RESPECT WOMEN

RÉSUMÉ DE STRATÉGIE

Combattre la pauvreté

UN WOMEN

World Health Organization

1

1

RÉSUMÉ DE STRATÉGIE

Combattre la pauvreté

OBJECTIF DE LA STRATÉGIE : Atténuer la pauvreté au moyen d'interventions ciblant les femmes ou les ménages, y compris sous forme de transferts en espèces, d'épargne, de microcrédit ou d'interventions auprès de la population active.

Argumentaire

Les liens entre la pauvreté[1] et la violence à l'égard des femmes sont largement reconnus : le risque de violence est disproportionnellement élevé pour les femmes issues d'un ménage pauvre.[2] À l'échelle mondiale, les personnes pauvres vivent majoritairement dans les zones marquées par les conflits, par la faiblesse des services de soutien et par la fragilité de leurs institutions juridiques.[3] La pauvreté augmente également les facteurs de risque de violence exercée par un partenaire intime, tels que la maladie, les possibilités d'éducation et de formation réduites, ainsi que le stress au sein du ménage. En outre, la violence accroît le risque de pauvreté des femmes du fait des coûts qu'elle entraîne, qu'il s'agisse de coûts directs (tels que les dépenses de santé) ou indirects (tels que la baisse de productivité des revenus).[4] Ainsi, pauvreté et violence sont interdépendantes et se renforcent mutuellement, engendrant un cercle qui peut être vertueux ou vicieux.

Les interventions qui visent à réduire la pauvreté et à accroître la sécurité économique peuvent offrir des moyens prometteurs et rentables pour lutter contre la violence à l'égard des femmes, notamment du fait des liens d'interdépendance entre pauvreté et violence exercée par un partenaire intime (voir la figure 1). Ces avantages peuvent se manifester même dans des programmes de réduction de la pauvreté qui ne sont pas explicitement axés sur la prévention de la violence à l'égard des femmes ou ne ciblent pas spécifiquement les

[1] Tout en reconnaissant l'existence de nuances entre les concepts de pauvreté, de sécurité économique, de précarité économique, de biens et de ressources, la présente stratégie emploie ces termes indistinctement dans les descriptifs et les cadres présentés. Des termes plus spécifiques sont utilisés pour les indicateurs individuels relatifs à des recherches spécifiques.

[2] Stockl, H., March, L.M., Pallitto, C. *et al.*, « Intimate partner violence among adolescents and young women: prevalence and associated factors in nine countries: a cross sectional study », *BMC Public Health*, vol. 14, nº 751, 2014.
Decker, M.R., Peitzmeier, S., Olumide, A. *et al.,* « Prevalence and health impact of intimate partner violence and non-partner sexual violence among female adolescents aged 15–19 years in vulnerable urban environments: a multi-country study », *J Adolesc Health, vol.* 55, p. 58-67, 2014 ; Heise, L., Kotsadam, A., « Cross-national and multilevel correlates of partner violence: an analysis of data from population-based surveys », *The Lancet Global Health*, vol. 3, 2015, p. 332-340 ; Jewkes, R., *What are the drivers of violence against women and girls and how to prevent it*, Présentation dans le cadre du Programme What Works to Prevent VAWG, 2017 ;

[3] Peterman, A., Roy, S., et Ranganathan, M., « How is economic security linked to gender-based violence? New insights from the Sexual Violence Research Initiative Forum 2019 ». Blog de l'IFPRI, 2019.

[4] Gibbs, A. et Bishop, K., *Combined economic empowerment and gender-transformative interventions. Evidence Review.* What works to prevent VAWG programme, 2019.

femmes[5]. Cette stratégie vise donc à exploiter la portée d'envergure des dispositifs de protection sociale, tels que les transferts en espèces, au service de la prévention de la violence exercée par un partenaire intime, ouvrant ainsi des possibilités sans précédent de déploiement à grande échelle.

Figure 1 : Interrelation entre pauvreté et actes de violence vécus par les femmes. Figure tirée de : Gibbs, Duvvury et Scriver, *What Works Evidence Review: The relationship between poverty and intimate partner violence*. 2017.

Facteurs de risque et de protection

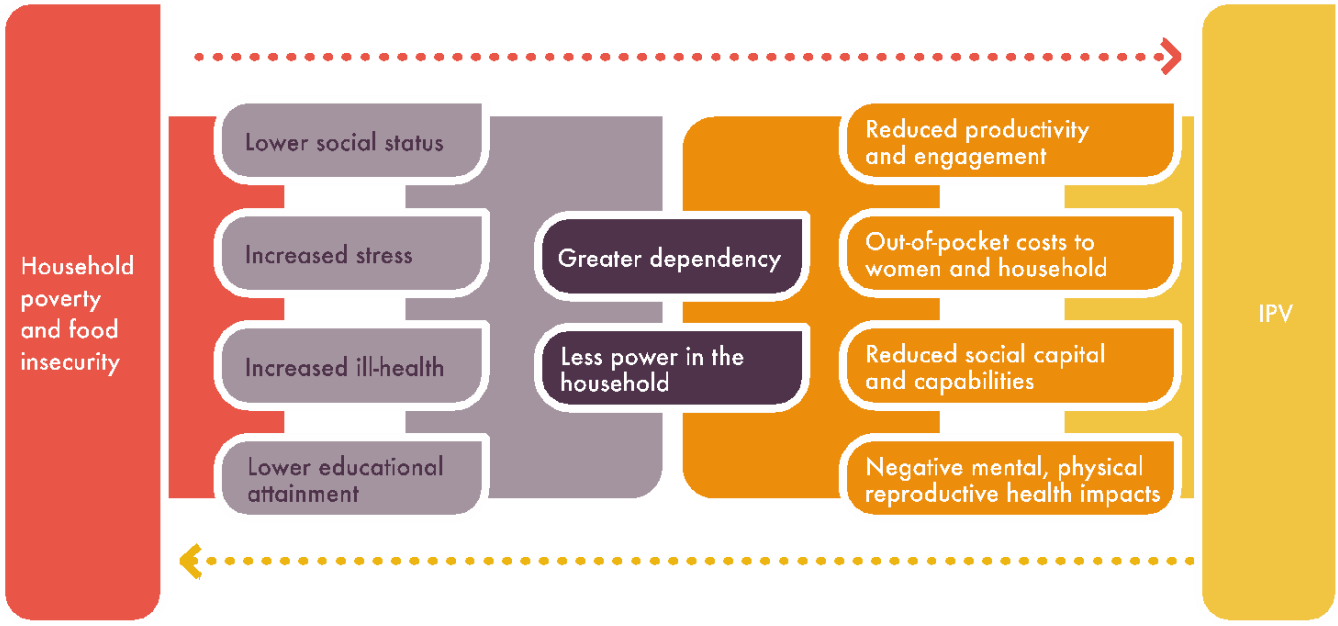

La présente stratégie vise à réduire les facteurs de risque relatifs à la pauvreté et à renforcer les facteurs de protection suivants en matière de violence à l'égard des femmes :

Niveau	Facteurs de risque	Facteurs de protection
Individuel	Précarité économique (femmes et hommes) Stress lié à la pauvreté et comportements d'adaptation néfastes (hommes et femmes)	Sécurité économique (femmes et hommes) Bien-être psychosocial (hommes et femmes) Sentiment d'efficacité personnelle et bonne estime de soi (femmes) Autonomie financière (femmes)

[5] Ibid.

	Faible sentiment d'efficacité personnelle et faible estime de soi (femmes)	
Interpersonnel	Statut économique précaire et instable du ménage (y compris en matière de biens matériels, de ressources financières et de sécurité alimentaire)	Statut économique sûr et stable du ménage (y compris en matière de biens matériels, de ressources financières et de sécurité alimentaire)
	Niveau élevé de stress domestique et de conflits au sein du ménage	Faible niveau de stress domestique et de conflits au sein du ménage
	Niveau élevé d'inégalités dans les relations avec le partenaire intime et avec la belle-famille	Relations au sein du couple fondées sur l'égalité des sexes, y compris en matière de prise de décisions et de partage des responsabilités au sein du ménage
Communautaire	Taux de pauvreté et de chômage élevés	Faible taux de pauvreté et de chômage
	Niveau élevé de criminalité motivée par des besoins économiques	Faible niveau de criminalité motivée par des besoins économiques
Sociétal	Faible taux d'emploi des femmes	Taux élevé d'emploi des femmes
	Chocs économiques (crises économiques, catastrophes naturelles ou conflits)	De solides dispositifs d'aide financière et de protection sociale[6]
		Stabilité économique

[6] Les filets de protection sociale peuvent être définis comme des prestations sociales non contributives fournies en espèces ou en nature et destinées à aider les personnes pauvres ou vulnérables. Ces prestations font partie du système de protection sociale au sens large, qui comprend également l'assurance sociale contributive (à savoir les systèmes de retraites et l'assurance maladie, par exemple) ainsi que les politiques et les programmes en faveur de l'emploi ». D'après Beegle, K., Coudouel, A., et Monsalve, E., *Realizing the Full Potential of Social Safety Nets in Africa*. Banque mondiale, Washington D.C., 2019, p. 4.

4

4

RÉSUMÉ DE STRATÉGIE

Théorie du changement

La figure ci-après illustre une théorie du changement simplifiée qui montre comment les programmes de réduction de la pauvreté peuvent contribuer à réduire durablement la violence à l'égard des femmes. Cette théorie nécessiterait d'être approfondie et adaptée à des programmes spécifiques.

C : Combattre la pauvreté

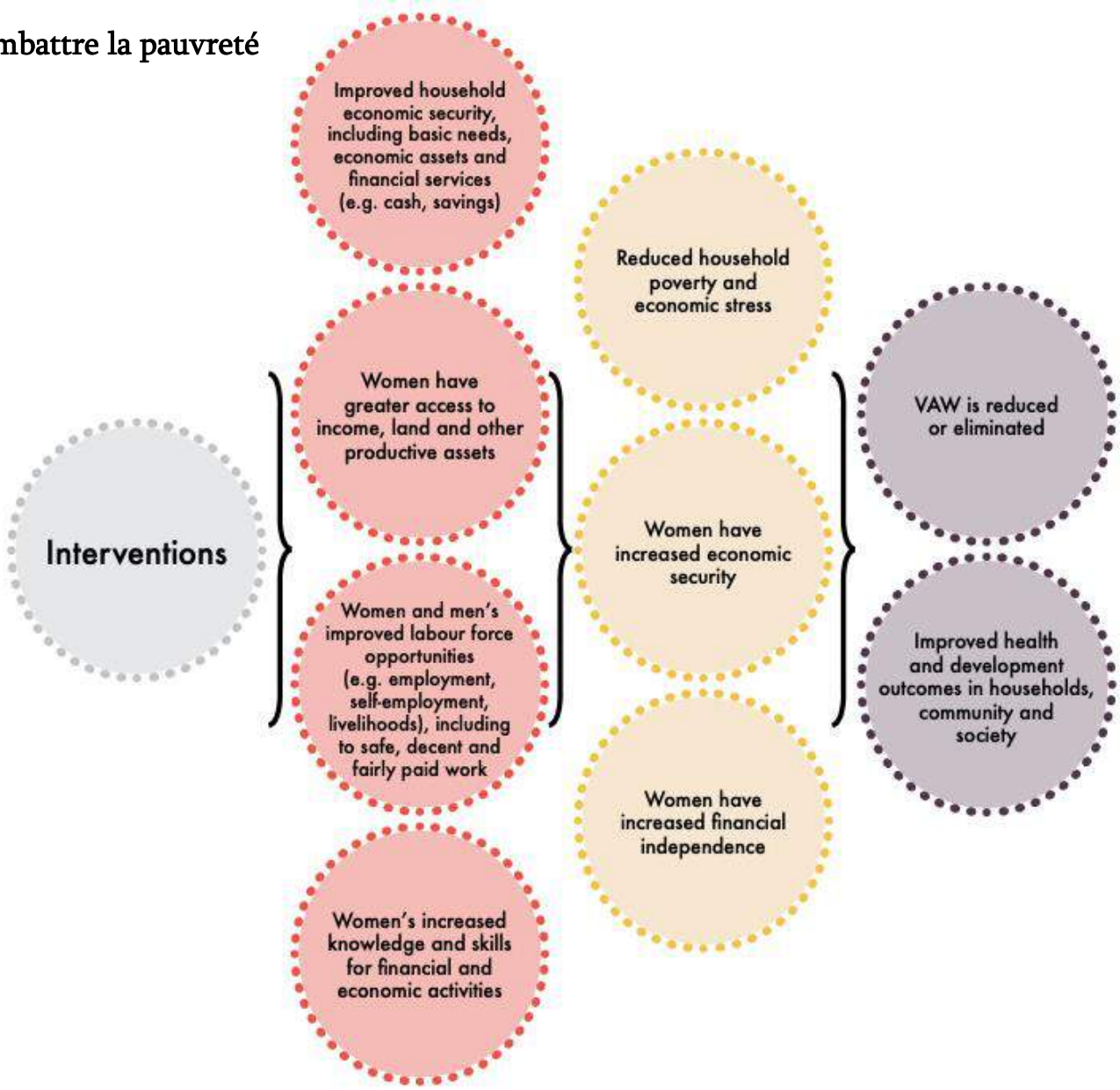

5

5

RÉSUMÉ DE STRATÉGIE

OUTPUTS OUTCOMES IMPACTS

6

RÉSUMÉ DE STRATÉGIE

Types d'interventions

Les interventions déployées dans le cadre de cette stratégie visent essentiellement à atténuer la pauvreté et à améliorer les résultats de développement. Le tableau suivant présente trois types d'interventions courantes d'atténuation de la pauvreté mis en avant dans le cadre RESPECT, et offre un aperçu de la base de données probantes actuelle en matière d'impact sur la violence à l'égard des femmes ainsi que des exemples de programmes lorsque ces données sont disponibles[7]. Il convient de noter que cette typologie n'est pas exhaustive et que d'autres axes de recherche futurs pourraient enrichir les connaissances en la matière, notamment en ce qui concerne les interventions en faveur de la propriété d'actifs des femmes ou de soutien à leurs revendications en matière d'héritage foncier ou de logement[8]. Le type d'intervention le plus prometteur dans le cadre de cette stratégie est celui des transferts économiques. À l'inverse, les interventions exclusivement axées sur la population active, la microfinance ou l'épargne ne sont pas recommandées en tant qu'interventions isolées pour réduire l'incidence de la violence exercée par un partenaire intime subie par les femmes.

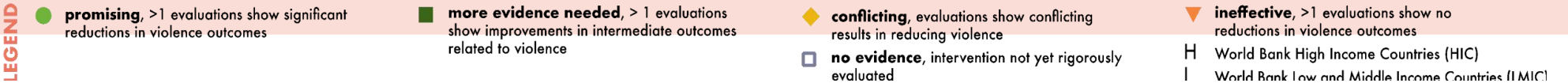

[7]La notation des données probantes découle en grande partie de l'examen systématique de plusieurs évaluations d'interventions s'appuyant principalement sur des modèles expérimentaux, y compris des méthodes randomisées, en grappes et quasi expérimentales. Il est reconnu que pour certaines stratégies, telles que les interventions dans le secteur de la justice, d'autres méthodes d'évaluation peuvent se révéler plus appropriées, notamment les séries chronologiques, l'observation et les modèles transversaux, bien que ces méthodes soient généralement considérées de moindre qualité. S'agissant d'un domaine nouveau, il existe une grande disparité quant à la rigueur de la conception et de l'évaluation des études. Les sources de ces revues et études sont fournies à titre de références.

[8] Par exemple, des interventions juridiques en faveur de droits de propriété égaux ont donné de bons résultats dans le cadre de stratégies d'intervention directes de lutte contre la pauvreté en Inde. Voir : Amaral, S., *Do Improved Property Rights Decrease Violence Against Women in India?* Institute for Social and Economic Research, 2017

RÉSUMÉ DE STRATÉGIE

Type d'intervention	Description	Preuves d'efficacité	Exemples de programmes
Transferts économiques, y compris les transferts en espèces (conditionnels ou non), les bons et les transferts en nature	Les transferts économiques, y compris les transferts directs d'espèces, de nourriture ou de bons d'alimentation aux ménages, sont en rapide expansion dans les pays à revenu faible et intermédiaire, en tant qu'outil de réduction de la pauvreté et d'amélioration des conditions de vie des populations pauvres et vulnérables. Les transferts économiques peuvent sensiblement différer selon leur approche, leurs modalités et leurs mécanismes de mise en œuvre. Ils peuvent être conditionnés ou non à des comportements spécifiques, tels que la fréquentation de consultations de suivi pédiatrique, l'assiduité scolaire des enfants ou encore la participation à des séances de conseils nutritionnels. Ils peuvent aussi bien s'inscrire dans le cadre de vastes programmes publics nationaux de protection sociale, que dans celui d'interventions à court terme menées par des organisations non gouvernementales (ONG). Le bénéficiaire des transferts est généralement le chef de	L H Les pays à revenu faible et intermédiaire disposent de **données probantes prometteuses** quant à l'efficacité des transferts économiques aux ménages pauvres pour réduire de manière significative les cas de violence. Ces données sont tirées d'une analyse de 22 études sur les transferts en espèces et la violence exercée par un partenaire intime. Il en ressort que 73 % des études concluent à une diminution des cas de violence[9]. **Il est nécessaire de recueillir davantage de données probantes** dans les pays à revenu élevé. Les données quantitatives ont montré que les réductions les plus marquées concernent la violence physique et/ou sexuelle exercée par un partenaire intime. L'impact est en revanche moindre pour les autres formes de violence, telles que la violence émotionnelle ou les comportements dominateurs[10]. Les données qualitatives indiquent que la réduction de la violence découle généralement de trois principaux facteurs : 1) l'augmentation de la sécurité	Transferts économiques dans le nord de l'Équateur et programmes de transferts couplés à des interventions de nutrition au Bangladesh, Programme alimentaire mondial HPTN 068, Afrique du Sud[12]

[9] Buller, A. M., Peterman, A., Ranganathan, M., Bleile, A., Hidrobo, M., et Heise, L., « A Mixed-Method Review of Cash Transfers and Intimate Partner Violence in Low- and Middle-Income Countries », *The World Bank Research Observer*, vol. 33, nº 2, 2018, p. 218-258.

[10] Ibid.

[12] Pettifor, A., MacPhail, C., Selin, A., Gómez-Olivé, F. X., Rosenberg, M., Wagner, R. G., Mabuza, W., Hughes, J. P., Suchindran, C., Piwowar-Manning, E., Wang, J., Twine, R., Daniel, T., Andrew, P., Laeyendecker, O., Agyei, Y., Tollman, S., Kahn, K., et équipe du protocole HPTN 068, « HPTN 068: A Randomized Control Trial of a Conditional Cash Transfer to Reduce HIV Infection in Young Women in South Africa – Study Design and Baseline Results », *AIDS and Behavior*, vol. 20, nº 9, 2016, p. 1863-1882.

Type d'intervention	Description	Preuves d'efficacité	Exemples de programmes
	famille ou une femme au sein du ménage, en fonction du contexte et des objectifs du programme.	économique et du bien-être affectif du ménage ; 2) la diminution des conflits au sein du ménage ; et 3) le renforcement de l'autonomie des femmes. Cependant, davantage de données probantes sont nécessaires pour déterminer l'importance du ciblage et des modalités de versement (en particulier le degré d'importance que les femmes perçoivent elles-mêmes les prestations) ainsi que la meilleure façon de les combiner avec d'autres stratégies (voir le **résumé de la stratégie RESPECT « Renforcer l'autonomisation des femmes »**). Ces données permettraient de comprendre si et dans quels cas les résultats sont maintenus après la fin de la mise en œuvre du programme, et s'ils peuvent réduire la violence exercée par un partenaire intime dans les situations de conflit[11].	

[11] Falb, K., Annan, J., Blackwell, A., et Stennes, J., *Cash transfers in Raqqa Governorate, Syria: Changes over time in women's experiences of violence and wellbeing*. International Rescue Committee, Washington D.C. et ministère du Développement international du Royaume-Uni, Londres, 2019 ; Kerr Wilson, A., Gibbs, A., McAslan Fraser, E., Ramsoomar, L., Parke, A., Khuwaja, H., et Jewkes, R., *What Works to Prevent Violence against Women and Girls? A Rigorous Global Evidence Review of Interventions to Prevent Violence against Women and Girls*. What Works to Prevent VAWG, Afrique du Sud, 2020.

Type d'intervention	Description	Preuves d'efficacité	Exemples de programmes
Interventions axées sur la population active, y compris les politiques de l'emploi ainsi que les formations à l'emploi ou aux moyens de subsistance	Ces interventions visent à aider un individu ou un ménage à accroître ses ressources économiques par un meilleur emploi, une plus grande participation à la vie active ou des revenus accrus, ainsi que par des possibilités de génération de revenus (y compris sous forme de formation aux moyens de subsistance ou de programmes de transfert d'actifs productifs, de travail contre rémunération ou de travaux publics). Ces interventions englobent également les programmes de protection sociale liée à l'emploi, tels que les allocations chômage, le salaire minimum, et d'autres prestations garantissant la sécurité et la dignité de l'emploi.	L H Si les pays à revenu élevé disposent de **données probantes encourageantes** concernant le lien entre amélioration de l'emploi et des revenus des femmes et diminution de la violence à l'égard des femmes, **il est nécessaire de recueillir davantage de données probantes** dans les pays à revenu faible et intermédiaire. Les données actuellement disponibles pour les pays à revenu faible et intermédiaire suggèrent que ces interventions peuvent permettre une amélioration des facteurs de protection contre la violence exercée par un partenaire intime, par exemple sous la forme d'une augmentation du bien-être économique des femmes et des ménages, ainsi qu'une amélioration des relations vécues par les femmes[13]. Toutefois, il existe peu de données quant à l'efficacité de ces interventions pour entraîner une réduction directe et significative de la violence à l'égard des femmes (plutôt que dans le cadre de programmes combinés intégrant d'autres composantes sociales).	Trickle-Up, Burkina Faso[14] (formation aux moyens de subsistance)

[13] Kerr Wilson, A., Gibbs, A., McAslan Fraser, E., Ramsoomar, L., Parke, A., Khuwaja, H., et Jewkes, R., *op. cit.,* 2020.

[14] Le programme Trickle-Up comprenait un groupe témoin et un groupe bénéficiant d'une intervention exclusivement économique sur une période de six mois, fondée sur une association villageoise d'épargne et de crédit, une formation aux moyens de subsistance et l'octroi de capital de départ pour les femmes.

10
RÉSUMÉ DE STRATÉGIE

Type d'intervention	Description	Preuves d'efficacité	Exemples de programmes
Interventions de microfinance ou d'épargne sans composantes supplémentaires	Interventions visant à aider un individu ou un ménage à se constituer des ressources financières propres grâce à l'épargne et aux prêts. Cela englobe le microcrédit, les interventions de micro-épargne, ainsi que les associations villageoises d'épargne et de crédit (individuelles ou collectives), à l'exception des interventions de microfinance ou d'épargne combinées à des activités d'autonomisation sociale (qui sont abordées dans le **résumé de la stratégie « Renforcer l'autonomisation des femmes »**).	L H Les données probantes issues des pays à revenu faible et intermédiaire montrent que les interventions de microfinance ou d'épargne seules **ne permettent pas** de réduire les actes de violence. Il n'existe **aucune donnée probante** pour les pays à revenu élevé, où les interventions n'ont pas encore fait l'objet d'évaluations rigoureuses. Certaines interventions associant la microfinance ou l'épargne à d'autres types d'activités d'autonomisation sociale ont montré des résultats plus prometteurs en matière de réduction de la violence à l'égard des femmes[15]. Le **résumé de la stratégie « Renforcer l'autonomisation des femmes »** fournit des exemples de programmes combinés d'autonomisation sociale et économique.	Trickle-Up, Burkina Faso (associations villageoises d'épargne et de crédit et capital de départ)

[15] Kerr Wilson, A., Gibbs, A., McAslan Fraser, E., Ramsoomar, L., Parke, A., Khuwaja, H., et Jewkes, R., *op. cit.,* 2020.

Exemples de programmes

Le tableau ci-après décrit deux programmes de transferts économiques qui ont démontré leur efficacité dans la réduction de la prévalence de la violence à l'égard des femmes dans les délais prévus. Il ne fournit pas d'exemple des deux autres types d'intervention, lesquelles, au regard des données probantes disponibles, ne sont pas recommandés en tant que programmes isolés destinés à la prévention de la violence à l'égard des femmes. En cas d'adaptation de l'une ou l'autre de ces méthodologies, il convient d'examiner ce tableau en parallèle de la **liste récapitulative relative à la conception et à la mise en œuvre,** figurant en page 10, ainsi que des **principes directeurs d'une programmation efficace** accompagnant le cadre RESPECT. Vous trouverez de plus amples informations sur chaque programme dans les **résumés de programme**.

Approche	Description	Lieu	Population cible	Activités principales	Durée	Évaluation et impact

Programme de transfert en espèces du Programme alimentaire mondial (Équateur)	Programme de transferts conditionnels mis en œuvre par le Programme alimentaire mondial (PAM), qui visait à améliorer la diversité alimentaire et la nutrition, à renforcer les capacités de négociation des femmes en matière de sécurité alimentaire, et à intégrer les réfugiées colombiennes au sein des communautés équatoriennes.	Zones urbaines pauvres du nord de l'Équateur	Les femmes pauvres, aussi bien Colombiennes réfugiées qu'Équatoriennes (les hommes étaient également ciblés dans la minorité de ménages ne comptant aucune femme adulte)	Les femmes (et les quelques hommes) des ménages bénéficiaires ont reçu chaque mois des transferts monétaires d'environ 40 dollars (l'équivalent d'environ 11 % des dépenses d'un ménage) sous forme d'espèces, de bons et de nourriture. Les transferts étaient versés sur une période de 6 mois et étaient conditionnés à la participation à des formations mensuelles sur la nutrition.	6 mois	**Type d'évaluation :** Essai contrôlé randomisé[16] **Impact :** L'évaluation a montré que les transferts ont entraîné une baisse de 30 % des cas de violence physique et/ou sexuelle exercée par un partenaire intime après environ 6 mois de transferts. Ces résultats restaient constants, quel que soit le type de transfert (en espèces ou en nature), ce qui confirme l'efficacité équivalente des transferts en espèces et des transferts en nature pour réduire la violence à l'égard des femmes. L'évaluation avance trois facteurs complémentaires ayant conduit à cette réduction de la violence : 1) la diminution des conflits conjugaux précédemment causés par la nécessité de négocier de l'argent pour satisfaire les besoins quotidiens de la famille ; 2) l'augmentation du bien-être et du bonheur familial ; et 3) l'influence accrue des femmes en matière de prise de décisions et l'augmentation de leur confiance en elles et de leur liberté de mouvement.

Approche	Description	Lieu	Population cible	Activités principales	Durée	Évaluation et impact
HPTN 068 : un transfert conditionnel en espèces axé sur la réduction du VIH en Afrique du Sud	Programme de transferts en espèces conditionné à la scolarisation des filles et des jeunes femmes	Zones rurales d'Afrique du Sud	Les filles et les jeunes femmes en âge de fréquenter le système d'enseignement secondaire (13-20 ans) ainsi que leurs parents et/ou tuteurs	Les espèces étaient transférées aux jeunes filles et à leur famille à condition que les filles fréquentent un établissement d'enseignement secondaire au moins 80 % des jours d'école dans le mois. La somme versée représentait environ 15,7 % du montant des dépenses mensuelles par famille avant la mise en place du programme, soit un transfert mensuel de 10 dollars pour les filles et de 20 dollars pour leurs parents/tuteurs.	Jusqu'à 3 ans	**Type d'évaluation :** Essai contrôlé randomisé[17] **Impact :** L'évaluation a montré que le versement d'espèces avait conduit à une réduction significative de 34 % des cas de violence exercée par un partenaire intime à l'égard des filles et des jeunes femmes en trois ans. L'analyse suggère que les transferts en espèces ont réduit l'exposition des jeunes femmes et des filles à des partenaires potentiellement violents, tout en retardant leurs premières relations sexuelles et en réduisant leur nombre de partenaires sexuels.

[16] Hidrobo, M., Peterman, A., et Heise, L., « The Effect of Cash, Vouchers, and Food Transfers on Intimate Partner Violence: Evidence from a Randomized Experiment in Northern Ecuador », *American Economic Journal: Applied Economics*, vol. 8, nº 3, 2016, p. 284-303.

[17] Pettifor, A., MacPhail, C., Hughes, J., Selin, A., Wang, J., Gómez-Olivé, F.X., Khan, K. *et al.,* « The effect of a conditional cash transfer on HIV incidence in young women in rural South Africa (HPTN 068): a phase 3, randomized controlled trial ». *The Lancet Global Health*, vol. 4, nº 12, 2016, p. 978-988.

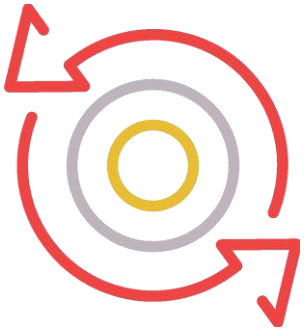

Liste récapitulative relative à la conception et à la mise en œuvre

Les **approches efficaces** en matière de réduction de la pauvreté reposent sur les **éléments et principes communs** suivants :[18][19]

Conception et adaptation des programmes

Garantir une prestation de qualité et des niveaux de bénéfices suffisants dans les programmes économiques. Pour que la lutte contre la pauvreté ait un potentiel transformateur pour les bénéficiaires, la qualité de la prestation et le niveau des bénéfices sont essentiels. Ainsi, les programmes de transferts en espèces qui apportent peu de valeur ou dont la mise en œuvre laisse à désirer, et dont l'aboutissement est donc incertain, sont peu susceptibles de produire des résultats bénéfiques à grande échelle. De même, les politiques et programmes en faveur de l'emploi et du travail qui se fondent sur l'exploitation ou sur des conditions de travail dangereuses, ou qui sont discriminatoires à l'égard des femmes, ont peu de chances d'avoir un impact en matière d'égalité des sexes. La formation aux moyens de subsistance doit être adaptée au contexte et doit être dispensée par des formateurs et des mentors qualifiés. Les programmes d'épargne et de crédit fondés sur des taux d'intérêt élevés et abusifs sont peu susceptibles d'atténuer la pauvreté ou le stress entraîné par celle-ci. Pour lutter efficacement contre la violence à l'égard des femmes et entraîner une diminution de celle-ci, les programmes doivent donc s'attacher en premier lieu à obtenir un fort impact en matière de réduction de la pauvreté.

1. **Concevoir et adapter les interventions de transferts en accord avec les principaux vecteurs de prévention de la violence à l'égard des femmes.** Afin d'optimiser l'impact des interventions de réduction de la pauvreté sur la violence à l'égard des femmes, il est important d'étudier attentivement la façon dont les éléments de contexte et de conception peuvent influer sur les potentiels vecteurs de diminution de la violence à l'égard des femmes qui caractérisent un environnement donné. Par exemple, dans le cadre de programmes de transferts économiques, il est important de déterminer si les transferts doivent être remis aux chefs de famille masculins ou aux femmes (et d'en anticiper l'impact potentiel sur les relations au sein du ménage), d'évaluer si la communication autour du transfert promeut des normes positives en matière de genre, et d'étudier si des éléments conditionnels tels que des formations de groupe sont nécessaires pour modifier les dynamiques au sein des ménages et atténuer les réactions hostiles[20]. Ces facteurs sont généralement déterminés selon le contexte, à travers une évaluation des principales inégalités entre les sexes, des normes liées au genre et des particularités du groupe cible spécifique.

2. **Il serait nécessaire de mettre à l'essai davantage d'interventions auprès de la population active ou d'interventions de microfinance, les données probantes disponibles à ce jour n'offrant pas de**

18

19

[20] Prevention Collaborative, Cash transfers and intimate partner violence: Findings from a review of quantitative and qualitative studies in low and middle-income countries. *Prevention Collaborative evidence brief.* Prevention Collaborative, 2019.

résultats cohérents en matière d'impact sur l'incidence de la violence à l'égard des femmes.[21] Cela s'explique en partie par le faible nombre d'études rigoureuses dans les pays à revenu faible et intermédiaire, ainsi que par la capacité limitée de ces études à distinguer la contribution spécifique de la composante économique de celle des autres composantes combinées. Afin d'en évaluer l'impact potentiel, il est nécessaire d'étudier une documentation plus large traitant de l'efficacité économique de tels programmes[22]. Une réflexion attentive et davantage de tests sont donc nécessaires avant de pouvoir recommander ces types de programmes.

3. **Introduire des activités complémentaires afin d'améliorer et d'optimiser l'impact des programmes de réduction de la pauvreté sur la violence à l'égard des femmes.** Des activités complémentaires destinées à améliorer de façon directe ou indirecte le statut de la femme au sein du ménage pourraient s'avérer nécessaires pour garantir une réduction durable des cas de violence exercée par un partenaire intime. Par exemple, une évaluation du programme de transferts du PAM au Bangladesh a révélé une réduction de 26 % de la violence physique exercée par un partenaire intime chez les participants ayant bénéficié des transferts ainsi que d'une composante de communication en faveur d'un changement des comportements nutritionnels au cours des 6 à 10 mois suivant la fin du programme, alors qu'aucune diminution de la violence n'a été observée chez les participants ayant uniquement reçu les transferts[23].

4. **Réfléchir attentivement au cadrage des interventions.** Par exemple, un programme de transfert axé sur la santé des enfants ou, plus généralement, sur le bien-être des ménages, peut être plus facilement accepté et moins susceptible de provoquer des réactions hostiles qu'un programme directement axé sur l'autonomisation des femmes[24]. Malgré l'absence de données quantitatives explorant ces différents compromis, d'autres publications au sujet de la violence à l'égard des femmes permettent aux experts de postuler que la perception et l'acceptation des programmes par les hommes (et l'implication de ces derniers) peuvent constituer un élément déterminant de l'impact des programmes sur la violence à l'égard des femmes.

Mise en œuvre et déploiement à grande échelle

5. **Concevoir des cadres de suivi et d'évaluation pour générer des données probantes sur la manière dont les programmes entraînent une réduction de la violence à l'égard des femmes.** Ceci doit inclure l'utilisation mixte de méthodes quantitatives et qualitatives crédibles (voir le guide de suivi et d'évaluation) afin d'identifier des vecteurs de changement et de déterminer les avantages apportés par les différentes composantes. Le cas échéant, les mesures devraient concerner à la fois l'incidence, la fréquence et la gravité de la violence à l'égard des femmes, afin de saisir les changements marginaux. Il est important de noter que davantage de données probantes sont nécessaires sur des horizons plus longs, concernant les impacts à moyen et long terme (5-10 ans) et les impacts post-intervention, afin de déterminer si la violence à l'égard des femmes retombe à ses niveaux d'origine une fois que les prestations

[21] Kerr Wilson, A., Gibbs, A., McAslan Fraser, E., Ramsoomar, L., Parke, A., Khuwaja, H., et Jewkes, R., ibid. 2020.

[22] Peterman, A., Palermo, T.M., et Ferrari, G., « Still a leap of faith: microfinance initiatives for reduction of violence against women and children in low-income and middle-income countries », *BMJ Glob Health,* vol. 3, e001143. doi:10.1136/bmjgh-2018-001143, 2018.

[23] Roy, S., Hidrobo, M., Hoddinott, J. et Ahmed, A., « Transfers, Behavior Change Communication, and Intimate Partner Violence: Post-Program Evidence from Rural Bangladesh ». *The Review of Economics and Statistics*, 2018, p. 1-45.

[24] Buller, A. M., Peterman, A., Ranganathan, M., Bleile, A., Hidrobo, M., et Heise, L., *op. cit*., 2018.

prennent fin ou si, au contraire, les impacts bénéfiques subsistent.

6. **Mesurer et suivre l'impact obtenu sur les formes de violence économique et émotionnelle, au-delà des formes physique et sexuelle.** Il n'existe pas suffisamment de données probantes concernant l'impact des programmes de réduction de la pauvreté sur la violence économique et émotionnelle, certains résultats d'évaluation suggérant que ces formes de violence pourraient être plus difficiles à éliminer que les formes physique et sexuelle, voire qu'elles pourraient être exacerbées en raison de la réaction des hommes à la mutation des dynamiques de ressources et de pouvoir entre les sexes au sein des ménages.

7. **Ventiler les données afin de mieux distinguer les impacts sur les différents types de ménage**, tels que les ménages dirigés par une femme, les ménages où vivent des femmes ou des filles handicapées, les ménages de personnes déplacées ou encore les ménages polygames. Par exemple, l'évaluation du programme de transferts en espèces LEAP 1000 ciblant les jeunes mères au Ghana a montré que si l'intervention avait dans l'ensemble réduit l'incidence de la violence exercée par un partenaire intime, cette diminution ne concernait que les ménages monogames (alors même que les ménages polygames enregistrent des niveaux plus élevés de ce type de violence[25]). À l'inverse, une évaluation d'un programme national de transferts en espèces au Mali centrée sur les chefs de famille masculins a révélé des baisses significatives de la violence exercée par un partenaire intime au sein des ménages polygames et des impacts en revanche limités dans les ménages monogames[26]. Si l'explication derrière ces résultats peut être spécifique au contexte, ces données probantes émergentes indiquent que les niveaux de violence ainsi que les réactions aux programmes peuvent varier selon la structure du ménage.

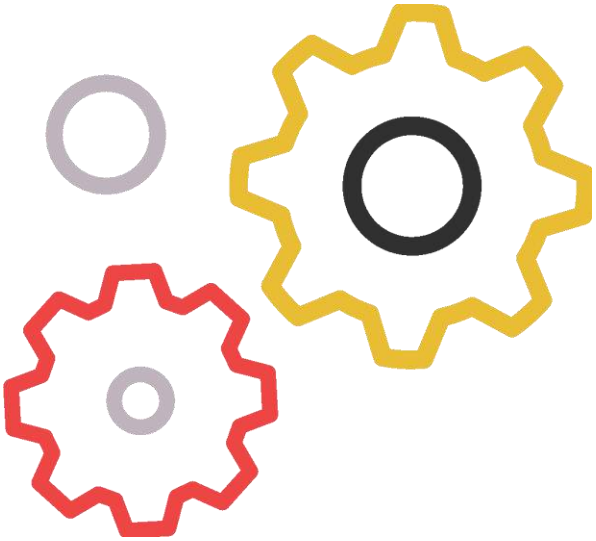

[25] Peterman, A., Valli, E. et Palermo, T., Government Anti-Poverty Programming and Intimate Partner Violence in Ghana, Economic Development and Cultural Change (sous presse), 2020

[26] Heath, R., Hidrobo, M., et Shalini, R., « Cash transfers, polygamy, and intimate partner violence: Experimental evidence from Mali », *Journal of Development Economics*, vol. 143, mars 2020.

Points d'entrée

Le tableau suivant met en évidence les principaux points d'entrée de cette stratégie, qui consiste à exploiter les programmes ou vecteurs de réduction de la pauvreté existants afin de maximiser leurs impacts positifs en matière de réduction de la violence exercée par un partenaire intime, tout en minimisant les potentiels impacts négatifs. Il offre également des exemples de programmes.

Point d'entrée	Argumentaire
Dispositifs de protection sociale • Transferts économiques directs	Plus de 2,5 milliards de personnes dans les pays à revenu faible et intermédiaire bénéficient d'une forme de protection sociale[27]. Les transferts économiques en font partie. En raison de leur portée vaste et croissante dans les milieux à faibles ressources et de leur capacité à cibler directement les femmes et les groupes marginalisés sur le plan économique, les programmes de protection sociale offrent aux responsables politiques une occasion sans précédent d'atteindre des résultats à grande échelle. De récentes données probantes ont montré que même les programmes de transferts économiques dont la réduction de la violence à l'égard des femmes n'est pas l'objectif premier peuvent conduire à une baisse à grande échelle des cas de violence exercée par un partenaire intime. En ajustant la conception des programmes ou en y intégrant des composantes supplémentaires afin de s'attaquer résolument aux principaux vecteurs du changement, tels que les dynamiques au sein du ménage, l'autonomisation économique des femmes ou le bien-être économique des ménages, il est possible d'atteindre une réduction plus significative et plus durable de l'incidence de la violence à l'égard des femmes. Par exemple, l'intégration d'une composante de changement des comportements dans l'initiative de recherche sur les modalités de transfert au Bangladesh (qui prévoyait une formation interactive en groupe pour les mères ainsi qu'une sensibilisation communautaire) s'est avérée cruciale pour le maintien des résultats de l'intervention six à dix mois après la fin des transferts de nourriture et d'argent. Une évaluation de l'initiative a montré que cette composante supplémentaire avait eu un impact direct sur trois axes essentiels de réduction de la violence à l'égard des femmes, à savoir l'augmentation du capital social et du pouvoir de négociation des femmes, l'augmentation du coût social supporté par les hommes auteurs de violences, et l'amélioration à long terme du bien-être des ménages[28].
Institutions financières communautaires existantes, telles que les groupes d'épargne et de prêts, les groupes d'entraide,	En plus de fonctionner en tant qu'interventions autonomes, les structures et institutions économiques existantes au niveau communautaire peuvent constituer un point d'entrée rentable et évolutif pour d'autres types d'actions de prévention de la violence à l'égard des femmes. Malgré l'absence de preuves solides démontrant que les interventions de ce type sont efficaces à elles seules pour réduire la violence à l'égard des femmes, des preuves complémentaires suggèrent que les interventions combinées d'autonomisation économique et sociale produisent de bons résultats. La réussite de ces interventions combinées tient à la complémentarité entre leur axe économique et leur axe de

[27] Banque mondiale, *La protection sociale dans le monde 2018*. Banque mondiale, Washington D.C., 2018.

[28] Roy, S., Hidrobo, M., Hoddinott, J., et Ahmed, A., *op.cit.*, 2019.

les systèmes de protection sociale	renforcement des compétences sociales, de la confiance en elles et des réseaux des femmes. Par exemple, l'intervention Indashyikirwa au Rwanda s'est appuyée avec succès sur les associations villageoises d'épargne et de crédit de l'association CARE, qui ont servi de point d'entrée pour faire participer les couples au rééquilibrage des rapports inégaux en leur sein en vue de réduire les cas de violence exercée par un partenaire intime[29]. Les programmes économiques ont ainsi permis d'entrer en lien avec les femmes et de les sensibiliser via un réseau déjà accepté par leurs partenaires et par la communauté au sens large. L'intervention MAISHA, en Tanzanie, associait des activités de microfinance à une intervention d'autonomisation des femmes afin de réduire le risque pour les femmes d'être victimes de violence physique et/ou sexuelle exercée par un partenaire intime[30]. De plus amples informations au sujet des approches combinées sont disponibles dans les

[29] Dunkle, K., Stern, E., Chatterji, S., et Heise, L., *Indashyikirwa programme to reduce intimate partner violence in Rwanda: Report of findings from a cluster randomized control trial*. CARE, Londres, 2019.

[30] Kapiga, S., Harvey, S., Mshana, G., Holm Hansen, C., Mtolela, G.J., Madaha, F., Watts, C. *et al.*, « A social empowerment intervention to prevent intimate partner violence against women in a microfinance scheme in Tanzania: findings from the MAISHA cluster randomised controlled trial ». *The Lancet Global Health*, vol. 7, nº 10, 2019, p. 1423-1434.

© ONU-Femmes 2020

Ce document fait partie du Guide de mise en œuvre du cadre RESPECT *commandé par ONU-Femmes et élaboré par Social Development Direct, qui est disponible ici.*

Citation recommandée : ONU-Femmes et Social Development Direct, Résumé de stratégie « Combattre la pauvreté » du cadre RESPECT : Prévenir la violence à l'égard des femmes, 2020.

résumés des stratégies « Encourager des relations interpersonnelles égalitaires » et « Renforcer l'autonomisation des femmes » du cadre RESPECT.

Ressources clés

Examens des données probantes

Buller, A. M., Peterman, A., Ranganathan, M., Bleile, A., Hidrobo, M., et Heise, L., « A Mixed-Method Review of Cash Transfers and Intimate Partner Violence in Low- and Middle-Income Countries », *The World Bank Research Observer*, vol. 33, nº 2, 2018, p. 218-258.

À partir d'une analyse de quatorze études quantitatives et de huit études qualitatives dans les pays à revenu faible et intermédiaire, cet examen d'études fondé sur des méthodes mixtes propose une théorie programmatique avançant trois moyens par lesquels les transferts en espèces pourraient réduire la violence exercée par un partenaire intime : 1) l'augmentation de la sécurité économique et du bien-être affectif ; 2) la diminution des conflits au sein du ménage ; et 3) le renforcement de l'autonomie des femmes.

Kerr Wilson, A., Gibbs, A., McAslan Fraser, E., Ramsoomar, L., Parke, A., Khuwaja, H., et Jewkes, R., *What Works to Prevent Violence against Women and Girls? A Rigorous Global Evidence Review of Interventions to Prevent Violence against Women and Girls*. What Works to Prevent VAWG, 2020
Ce rigoureux examen des données probantes identifie et présente les résultats de programmes de transferts économiques, d'interventions économiques d'épargne et de microfinance, ainsi que d'interventions combinant autonomisation économique et sociale en matière de prévention de la violence exercée par un partenaire intime.

Cross, A, Manell, T. et Megevand, M. R., *Humanitarian Cash Transfer Programming and Gender-Based Violence Outcomes: Evidence and Future Research Priorities*. Women's Refugee Commission et IRC, New York, 2018.
Ce rapport résume les conclusions de 28 études sur le genre et les programmes de transferts en espèces dans des contextes humanitaires.

Études de cas et notes d'information

International Food Policy Research Institute (IFPRI), *Cash, food, and vouchers reduce intimate partner violence in urban areas in Ecuador*. *Cash Transfer and Intimate Partner Violence Research Collaborative.* IFPRI, Washington D.C., 2019.

Cette étude de cas résume l'impact d'un programme à court terme de distribution de nourriture, d'argent et de bons à des populations urbaines pauvres dans le nord de l'Équateur, qui a entraîné une réduction de 30 % des cas de violence physique et/ou sexuelle exercée par un partenaire intime.

IFPRI, *Food and cash transfers coupled with nutrition behavior change communication lead to sustained reductions in intimate partner violence in Bangladesh. Cash Transfer and Intimate Partner Violence Research Collaborative.* IFPRI, Washington D.C., 2019.

Cette étude de cas résume les résultats d'un programme de transferts économiques couplé à une composante de communication pour un changement des habitudes alimentaires au Bangladesh. Le programme a entraîné une réduction de 26 % des cas de violence physique exercée par un partenaire intime.

IFPRI, *Cash transfers conditional on schooling reduce IPV among young women in South Africa. Cash Transfer and Intimate Partner Violence Research Collaborative.* IFPRI, Washington D.C., 2019.

Cette note d'information résume l'impact d'un programme de transferts en espèces assortis de conditions destiné aux adolescentes en Afrique du Sud.
En encourageant les filles à retarder leurs premières relations sexuelles et à diminuer leur nombre de partenaires sexuels, ce programme leur a permis d'éviter des relations potentiellement violentes et a ainsi entraîné une diminution de 34 % de la violence physique exercée par un partenaire intime.

IRC, *Getting down to business: Women's economic and social empowerment in Burundi*. IRC, New York.
Cette étude de cas synthétise les conclusions d'une évaluation du programme EA$E (un programme d'autonomisation économique et sociale des femmes) de l'IRC au Burundi. Les résultats indiquent que l'introduction d'un groupe de discussion sur le genre au sein d'une association villageoise d'épargne et de crédit a permis une diminution significative des cas de violence exercée par un partenaire intime (22 % au cours des deux dernières semaines). Voir également le *Guide de mise en œuvre du programme d'autonomisation économique et sociale (EA$E)*.

Conseils pratiques

Ressources pour l'intégration de la prise en compte de la violence fondée sur le genre dans l'assistance en bons et monétaire et utilisation de ce type d'assistance pour la prévention et la lutte contre la violence fondée sur le genre. Women's Refugee Commission, Mercy Corps, IRC, New York (Women's Refugee Commission et IRC), Portland (Mercy Corps), 2020.

Cette note d'information aide les professionnels des programmes de transferts en espèces et de lutte contre la violence basée sur le genre à assurer la prévention de ce type de violence au sein des populations touchées par des crises ou des conflits.

Recueil sur les transferts monétaires et la violence basée sur le genre : conseils pratiques à l'intention des professionnels de l'humanitaire. CARE et Cash Learning Partnership (CaLP), 2019.
Ce recueil vise à aider les acteurs humanitaires à intégrer l'atténuation et la prévention des risques de violence basée sur le genre dans les interventions d'assistance en espèces ou sous forme de bons, et à intégrer ces interventions le cas échéant dans les activités de prévention et de lutte contre la violence basée sur le genre.

Webinaire

The Transfer Project, *Leveraging Cash Transfers to Reduce Intimate Partner Violence at Scale, Promise and Potential from Research around the Globe*. Rencontre parallèle dans le cadre de la 63e session de la Commission de la condition de la femme des Nations Unies (CSW63), 2019. Vidéo (en anglais) disponible à l'adresse suivante : https://www.youtube.com/watch?v=dtNxb8FKmyc
Cette rencontre parallèle de la CSW63 organisée par ONU-Femmes, SIDA et le Cabinet du Premier ministre de la Tanzanie présente des données probantes nouvelles issues de différentes régions du monde au sujet de la manière dont les transferts en espèces peuvent contribuer à réduire la violence exercée par un partenaire intime subie par les femmes.

Notes de fin